



Crèches *Les petits chaperons rouges* – des salarié.es face au loup ?

Communiqué du 28 février 2020

Après la diffusion du documentaire Pièces à conviction par France 3 le 5 février 2020, qui révélait des conditions d'accueil désastreuses dans certaines crèches, notamment affiliées au groupe *Les petits chaperons rouges*, deux délégués syndicaux de ce groupe sont menacés de licenciement par la direction.

Celle-ci leur reproche d'avoir divulgué un rapport confidentiel du CHSCT dont un passage a été révélé dans le documentaire qui fait état de : "*sections en sous-effectif (...) situations de grande souffrance (...) les professionnels sont très souvent en-dessous du taux d'encadrement (...) survenue de situations de maltraitance (...) enfants bousculés pour les forcer à se déplacer, (...) cris sur des enfants qui ne voulaient pas se taire, humiliations (...) la maltraitance pourrait être issue pour une large part de déterminants organisationnels*".

L'accusation de divulgation du rapport est formellement démentie par les délégués syndicaux.

Au fond la direction des *petits chaperons rouges* paraît surtout préoccupée d'assurer l'opacité d'un document issu d'un organisme habilité relevant du code du travail, qui met en cause des pratiques potentiellement maltraitantes envers des enfants accueillis dans certaines de ses structures. Ceci plutôt que de prendre, le cas échéant, les mesures nécessaires au rétablissement de conditions d'accueil conformes à la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Pas de bébés à la consigne dénonce en tout état de cause la menace de licenciement ou toute autre mesure répressive à l'encontre des délégués syndicaux du groupe *Les petits chaperons rouges* et demande à sa direction de renoncer à toute mesure en ce sens.

www.pasdebebesalaconsigne.com
pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr